



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'asbl Lasne Nature  
Banque : BE31 0012 3262 3355  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction  
12, rue du Mouton - B1380 Lasne  
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

## La chasse à Lasne

La période de chasse hivernale est terminée. Nous avons assisté, cette année encore, aux séances multi hebdomadaires d'abattage de faisans. Nous avons recueilli de nombreux témoignages de personnes outrées par ces pratiques qui ne tiennent compte ni des riverains, ni des promeneurs et ni du bien-être animal bien entendu.

Nous avons déjà interpellé la Fondation Roi Baudouin qui gère les biens du Fonds André Ganshof van der Meersch afin qu'elle attribue des baux de chasse avec plus d'éthique cynégétique. Elle se dit favorable à cette évolution.



Nous avons également invité Vivaqua, qui loue sa zone de captage située à Plancenoît et sur la commune de Genappe, à revoir sa politique sur la chasse. La réponse reçue fut pour le moins étonnante.

Lasne Nature a répondu à Vivaqua en arguant notamment ceci :

Les arguments développés dans votre courrier nous semblent peu convaincants.

• « *Vivaqua ne peut pas être tenu responsable des dégâts de gibiers sur les parcelles agricoles voisines* » ;

Nous ne sommes pas en Ardenne avec son gros gibier, mais bien en Brabant Wallon où la chasse consiste à lâcher et nourrir des faisans d'élevage pour ensuite les abattre.

• « *Le DNF vérifie la bonne application des règles légales liées à ce droit de chasse* » ;

Nous savons que le DNF n'a pas les ressources en suffisance pour assurer ses devoirs en Brabant Wallon, dès lors cet argument nous semble un « parapluie » pour Vivaqua.

D'autre part, vous proclamez ceci dans vos publications : « *Dans ces zones sensibles, nos collaborateurs veillent au respect de l'environnement, ...* ».

Vivaqua pourrait améliorer son image en alliant ses intentions proclamées et les faits constatés sur le terrain.

Pourquoi Vivaqua ne ferait-elle pas du captage de Plancenoît une véritable réserve naturelle où la faune et la flore pourraient s'épanouir ? Ce site constitue un pôle intéressant pour la biodiversité, pourtant celle-ci est en danger. Plusieurs morts de chouettes ont été constatées sur ce site dernièrement, les oiseaux étant piégés par les clôtures en fils barbelés.

Ce site vaut la peine d'être mis en valeur, sans y pratiquer un type de chasse « abattage » qui ne respecte ni la nature, ni l'environnement, ni les riverains.

Nous n'avons pas encore reçu de réponse à ce courrier.

Du côté de la commune de Lasne, on en est toujours à : « *la pratique de la chasse et la réglementation qui en découle relèvent de la compétence de la région Wallonne et non des communes* ». Autrement dit, ce n'est pas notre problème et on laisse faire.

Alors qui va gérer des hordes de daims qui prolifèrent sur le territoire communal depuis une dizaine d'années ? Que prévoit la commune lorsqu'il y aura des familles de sangliers dans les jardins ? Gouverner c'est prévoir.

Lasne Nature maintient que les pratiques de lâcher de faisans et de leur nourrissage afin d'organiser des parties d'abattage doivent cesser. Ceci

va à l'encontre du bien-être animal, provoque une détérioration de la biodiversité et peut même contribuer à l'expansion de la grippe aviaire (article de la Libre Belgique des 7 et 8 janvier 2023).

De plus, une gestion du cheptel de daims doit être mise en place et l'arrivée du sanglier chez nous doit également être prise en compte dès aujourd'hui.

Willy Calleeuw

## Cotisations

Depuis 2002 nous avons maintenu le montant de notre cotisation annuelle à 10 euros minimum.

Or, en 20 ans, l'indice des prix a fait un bond de + 42% et les récentes hausses de prix sur les fournitures (papier, carburant...) affectent notre trésorerie.

La dernière Assemblée Générale de novembre 2022 a dès lors approuvé la fixation de **la cotisation minimum à 15 euros à partir du 1er mars 2023**. Celle-ci couvre toujours une période de 12 mois, quelle que soit la date du versement et peut être versée sur le compte **BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature**.

Pour votre facilité, l'ordre permanent peut être une bonne idée.

Visitez notre nouveau site  
[www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)



Rejoignez-nous  
sur Facebook



# Sauver la biodiversité !

C'est l'objectif des pays qui ont participé à la Conférence des Nations Unies à Montréal en novembre 2022. Les délégations de 190 états étaient réunies pour essayer de s'entendre sur les moyens de stopper la dégradation des différents milieux : terres, océans, forêts ...qui sont agressés par le développement des activités humaines. Le terme « biodiversité » désigne l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent, ainsi que les interactions entre les espèces et leur milieu<sup>1</sup>.

Pourquoi est-il essentiel de la protéger ? La biodiversité nous offre tout ce qui est indispensable à la vie : oxygène, nourriture, médicaments, fertilisation des sols, épuration de l'eau, matières premières qui servent à nous loger et nous vêtir... Cependant, la nature est maintenant menacée par la pollution, les prélèvements excessifs ainsi que par les changements climatiques. Il est indispensable de mettre en place des mécanismes pour enrayer cette destruction.

## La Conférence de Montréal

Un million d'espèces sont aujourd'hui menacées d'extinction ! Océans, forêts, zones agricoles...subissent la pollution et la surexploitation. Face à cet inquiétant constat, les pays participant à la conférence se sont mis d'accord pour protéger 30 % de la planète d'ici à 2030. Le but est de restaurer 30 % des écosystèmes, de réduire de moitié les risques liés aux pesticides, de conserver les zones côtières menacées, de protéger les zones marines en assurant une

utilisation « durable » de ces espaces indispensables à la vie de l'humanité. Cette obligation incombe à présent aux pays développés qui sont les premiers responsables des dégradations causées par la surconsommation et l'expansion urbaine. Les chances de réussite sont évidemment liées au financement des opérations de sauvegarde. C'est pourquoi l'accord prévoit de dégager des moyens financiers pour soutenir les efforts dans les pays moins développés. Il faudra doubler les sommes mises en œuvre pour protéger la nature. Il s'agit donc d'une décision historique visant à éviter ce que certains appellent l'« effondrement du vivant »<sup>2</sup>. L'avenir nous dira si grâce à une collaboration efficace, les membres de la communauté internationale réussiront à mettre en place ce plan ambitieux pour inverser la tendance.

## La Coalition belge pour la biodiversité

Cette initiative regroupe les 7 plus grandes organisations environnementales de notre pays : WWF, Greenpeace, Natagora, Natuurpunt, Bos +, Canopea et Bond BeterLeefmilieu. La Coalition s'est fixé pour mission d'inverser la perte de biodiversité en Belgique et dans le monde par un plaidoyer auprès des décideurs politiques.

Elle définit les grandes priorités : « *Notre société doit opérer un virage à 180 degrés et repenser totalement la relation actuelle entre l'humain et la nature* »

Il s'agit d'abord de réduire l'impact de la production et de la consommation sur la biodiversité mondiale. De nombreux produits importés participent directement à la destruction de la nature dans les pays producteurs : viande, chocolat, café, huile de palme...Il faut en réguler les importations !

Sur le territoire national, la Coalition a pour objectif de protéger les zones fragiles. « *Elle appelle les politiques belges à prendre leurs responsabilités et à reconnaître la biodiversité comme pilier stratégique de la société* ». Protéger les écosystèmes menacés doit devenir une priorité. L'agriculture, l'exploitation forestière, le jardinage ...seront soumis à des mesures de préservation sévères et les autorités locales auront pour mission de veiller à leur application.

## En Belgique : un site officiel <sup>3</sup> pour informer le public.

Le site « [bebiodiversity.be](https://bebiodiversity.be) » a été créé afin d'expliquer les dangers de la perte de biodiversité et démontrer qu'il s'agit de notre responsabilité à tous ! C'est une initiative des autorités fédérales pour sensibiliser, éduquer et mobiliser les entreprises et les citoyens en vue d'une utilisation plus respectueuse des ressources naturelles. Il aborde de nombreux thèmes parmi lesquels on peut citer le logement, les vêtements, la nourriture, la mobilité, le jardinage... et encourage les consommateurs à choisir des produits et des producteurs engagés dans la protection des milieux naturels.

Espérons que ces initiatives à des niveaux différents pourront éveiller la conscience des citoyens et de leurs représentants politiques afin de tout mettre en œuvre pour conserver la magnifique biodiversité que la nature nous offre !

Denise Morissens

<sup>1</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr>.

<sup>2</sup> « Comment tout peut s'effondrer » Pablo Servigne et Raphaël Stevens

<sup>3</sup> <https://bebiodiversity.be/>

## AU SOMMAIRE

La chasse à Lasne	1	Les animaux ont eux aussi une conscience : la sentience	7
Cotisations	1	Ouille..... ça pique..... !	8
Sauver la biodiversité !	2	Les œuvres du givre, l'artiste de la saison	9
Mon premier potager bio : par où commencer ?	3	La boutique de Lasne Nature	10
Exposition résidentielle aux pesticides : pour des zones tampons efficaces	4-5	Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Parcours d'artiste : Anna Boch à Ohain	5	Zéro déchet	11
Le retour du sanglier en Forêt de Soignes	6-7	La nature de mars à mai	12

# Mon premier potager bio : par où commencer ?

Un potager bio, vous en rêvez sans trop savoir par où commencer ? Du choix de l'emplacement à la récolte des légumes, suivez le guide pas à pas.

Quel plaisir et quelle fierté de manger les fruits et légumes qu'on a fait pousser soi-même au jardin ! Avec un potager bio, même modeste, on profite de bons produits sains et savoureux pour pas cher. Au passage, on en découvre plus sur la nature et on gagne en résilience alimentaire.

Faire un potager est une action où l'on cumule les bienfaits : plus de liberté, de pouvoir d'action, de convivialité, de santé...

La motivation est là mais difficile de savoir par où commencer ? Peur de se planter car on n'a pas la main verte et qu'on n'y connaît rien en jardinage ?

Voici un guide qui accompagne le jardinier débutant pas à pas pour commencer et entretenir son premier potager bio. Les conseils sont simples et pratiques, et les légumes choisis sont plutôt faciles à cultiver.

Les plus expérimentés y glaneront peut-être aussi quelques nouvelles astuces. Bien sûr, il y a 1001 façons de cultiver son potager. Ce qui fonctionne chez l'un pourra rater chez l'autre. À chacun de faire ses expériences. Car – heureusement ! – la nature est trop riche et diversifiée pour rentrer dans de jolies petites cases.

## Bienvenu.e dans le monde végétal !

Pour démarrer un potager, il ne suffit pas de jeter quelques graines au sol. Les fruits et légumes sont des êtres vivants. Ils ont donc quelques revendications pour bien se développer. Comprendre leur fonctionnement permet de mettre toutes les chances de son côté pour réussir son premier potager bio.

## De quoi les plantes ont-elles besoin ?

En résumé, voici les besoins des légumes[1] :

- **de la nourriture**, d'autant qu'on leur demande de pousser vite et bien. Pour une plante, ça passe par :

- o **des nutriments** à puiser dans le sol via les racines (azote, phosphore, potassium...). Ils diffèrent selon les légumes. On leur en apporte via des fertilisants comme le compost ou les engrais naturels.

- o **de la lumière**, que la plante va capter via les feuilles pour la transformer en énergie. On réfléchit donc bien où placer son potager pour lui assurer un bon ensoleillement.

- **de l'eau**. D'où l'importance de gérer les arrosages.

- **des auxiliaires** (de nombreuses p'tites bêtes : bactéries, champignons, acariens,

insectes...) pour mettre les nutriments à disposition des plantes, les aider à les absorber, se défendre contre les nuisibles... Un potager bio est le mieux pour eux car on évite les pesticides.

- **de la chaleur**, pour se développer et pour aider la vie du sol. On attend donc certaines températures avant de démarrer les plantations.

- **un sol bien structuré et aéré** pour s'ancrer et déployer les racines, et aussi aider la vie du sol.

- **de l'espace personnel**, avec une densité de légumes correcte et une bonne gestion des adventices.[2]

- **du temps**, pour mûrir à souhait avant de finir dignement dans notre assiette.

Tout ça dans une juste mesure. Car le manque ou l'excès est néfaste aux plantes. D'autant que chaque légume a ses propres besoins.

On pourrait aussi ajouter un dernier besoin : la vigilance du jardinier. Car il faut veiller au bon développement du potager tout au long de la saison.

## Les préceptes du jardinier débutant

Pour se donner toutes les chances de réussir son premier potager bio, on suit quelques conseils généraux.

Évaluer son temps disponible est important

et fera gagner du temps et de l'expérience les années suivantes. Quand on débute, on se renseigne tous azimuts et on peut finir par être un peu perdu dans l'information et ne plus trop savoir quel conseil on a suivi. On note donc dans son carnet la date des différents travaux, les références des achats, le choix des plantes et variétés, les lieux et dates de plantations et de récolte, si on a apprécié une variété, comment on a réglé certains petits soucis... Selon ce qui semble le plus facile, on peut découper son carnet mois par mois, dédier une double-page à chaque légume... Pour les années futures, il suffira de s'inspirer de ses victoires et de ses échecs pour faire au mieux : mettre en place plus facilement la rotation des cultures, se souvenir qu'on avait adoré cette variété de salade...

L'article étant long, pour découvrir toutes les rubriques, nous vous invitons à consulter le site d'Ecoconso via le lien : <https://www.ecoconso.be/fr/content/mon-premier-potager-bio-par-ou-commencer>

Pour en savoir plus et références

- 8 conseils pour préparer un jardin écologique
- Comment éviter les pesticides au jardin et au potager ?
- Guide des réglementations territoriales pour l'agriculture urbaine à Bruxelles
- Indice de qualité des sols bruxellois

- Recettes - Comment faire des infusions, purins, macérations, décoctions pour le jardin ?

- « Savoir tout faire au potager », Leclerc B., 2019, éd. Terre vivante

- « Le guide du jardin bio », Thorez et Lapouge-Déjean, 2015, éd. Terre vivante

- « Le Carnet potager », Delvaux C. et Le Maux F., 2013, éd. De Noyelles.

- « Le traité Rustica du jardinage avec la lune », Trédoulat T., 2011, éd. Rustica.

- « Pucerons, mildiou, limaces... Prévenir, identifier, soigner bio », Thorez J.-P., 2008, éd. Terre vivante.

- « Jardiner plus naturel », Louis J.-P., 1999, éd. Minerva.

- « Jardiner bio sans se raconter de salades ! », Beauvais M., 2011, éd. Rustica.

- Journées d'échanges autour du jardinage biologique, 2019, Nature&Progrès.



Plus d'infos : [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

car un potager de 100m<sup>2</sup> demande environ 300 heures de travail par an.[3] Mais c'est un minimum car tout prend davantage de temps pour un débutant... Bien sûr, on peut faire des choix qui économisent du temps (légumes faciles à cultiver, plants à repiquer plutôt que semis par ex.) mais il restera un minimum de soins à fournir tout au long de la saison.

Tenir un carnet de suivi[4] peut paraître un peu fastidieux mais c'est vraiment très utile

besoins des plantes ;-)

[2] Une adventice est ce qu'on appelle, à tort, une mauvaise herbe. Car elle n'a rien de mauvais, elle pousse juste là où c'est le plus favorable pour elle, sans « penser » que ça pourrait déranger l'être humain.

[3] <https://www.rustica.fr/legumes-et-potager/premier-potager-bonne-surface-...>

[4] C'est encore mieux sur du papier de récup' ou écologique !



# Exposition résidentielle aux pesticide

**Quelle est la contribution directe des pratiques agricoles du voisinage sur l'exposition générale aux pesticides ? C'est ce qu'on appelle l'exposition dite résidentielle. Elle est définie comme l'exposition liée à la proximité résidentielle de zones agricoles, autrement dit, c'est l'exposition à domicile due aux pulvérisations de pesticides aux alentours des habitations.**

## Résumé de l'article

- Les agriculteurs, s'ils utilisent beaucoup de pesticides, sont fortement exposés, et leur famille également.
- Les domiciles les plus proches des surfaces agricoles sont plus imprégnés en pesticides lors des périodes d'application. L'exposition aux pesticides est largement influencée par l'organisation spatiale d'un territoire.
- L'exposition résidentielle aux pesticides est influencée par les périodes de pulvérisation et n'est pas constante au fil de l'année.
- Les pesticides au sol diminuent à mesure que l'on s'éloigne d'une surface agricole, de façon linéaire, alors que la dispersion dans l'air est plus variable et aléatoire.
- Un lien de causalité entre les activités agricoles et les résidus de pesticides retrouvés à domicile est difficile à faire à cause de (1) l'omniprésence des pesticides dans notre environnement et (2) du manque de données sur les usages des pesticides dans une région donnée
- Les écrans de protection physiques tels que les haies sont des options intéressantes pour freiner la dispersion et enrichir la biodiversité des surfaces agricoles.
- Nettoyer régulièrement sa maison semble réduire la contamination à l'intérieur

Avec Canopea nous soutenons :

- Un soutien massif à une agriculture qui se passe de produits phyto
- Un biomonitoring à destination prioritaire des agriculteurs conventionnels pour mieux évaluer leur exposition dans le contexte wallon
- L'établissement de zone tampon, avec un couvert végétal permanent à proximité des zones résidentielles, chemins, routes et sentiers, des zones Natura 2000 et des zones d'alimentation de captage.
- Une simplification et harmonisation des zones tampons existantes.
- Un registre des pulvérisations digital et public, à un niveau de détail suffisant.

## Un peu de contexte

Discuter de la toxicité des produits phyto est rapidement associée à de l'agribashing, surtout dans une thématique comme celle-ci. C'est pourquoi, précisons d'abord quelques éléments de contexte.

1. **Les sources d'expositions aux pesticides sont nombreuses** et les pulvérisations du voisin fermier en est une parmi tant d'autres : l'alimentation, l'eau, l'usage domestique (anti-poux, jardinage qui représente à lui seul 30% de l'exposition...), traitement du bois acheté en magasin de bricolage... Sous l'appellation pesticide ou biocide, ces produits contaminent largement les objets qui nous entourent. L'agriculteur du coin ne porte pas l'entière responsabilité de cette contamination.

2. Ensuite, **les agriculteurs sont les personnes les plus exposées aux pesticides**. De plus en Belgique, contrairement à la France, les maladies liées à l'exposition aux produits phyto ne sont pas reconnues comme maladies professionnelles (donc pas d'indemnité, d'aide ou d'assistance). Votre voisin agriculteur sera donc immensément plus exposé que vous à ces produits et n'aura aucun soutien de la société pour l'aider.

3. Après une pulvérisation, il y a ce qu'on appelle une « **dérive aérienne** » sur une distance plus ou moins longue qui dépend notamment : des conditions météorologiques (présence de vent, de pluie), de la substance pulvérisée (plus ou moins volatile), des méthodes de pulvérisation (avec ou sans buse anti-dérive), des obstacles sur le paysage (haie, vallée, clôture...). Vous me voyez déjà venir, une distance universelle et claire est difficile à évaluer. Quelle substance, dans quel paysage, avec quelles conditions météo, à quel stade de développement de la plante ?

Le contexte maintenant mis en place, **pourquoi traiter de ce sujet ?** Un nouveau règlement européen est en train d'être négocié, appelé SUR pour « Sustainable Use of Plant Protection Products ». L'implémentation de ce règlement permettrait de répondre à l'objectif fixé de diminuer de 50%

l'utilisation de produits phytos d'ici 2030. Au cœur de ces négociations, se trouvent les fameuses **zones tampons**. Les zones tampons sont des bandes de terrain où la pulvérisation de produits phyto n'est pas autorisée. Elles sont aujourd'hui mises en place pour la protection des cours d'eau et des organismes aquatiques, avec des distances variables (de 1 à 6 mètres) selon la zone à protéger, la substance pulvérisée, la méthode de pulvérisation, la culture visée... Le tableau ci-dessous illustre la complexité de la réglementation en vigueur. Autant d'exceptions qui rendent la possibilité d'un contrôle quasi-inexistant.

Voir tableau ci-dessous : Guide des zones tampons et mesures anti-dérive à respecter en Wallonie.

Le règlement européen prévoit de créer des zones tampons à travers le territoire pour qu'elles protègent également la santé humaine (zones sensibles) et la biodiversité (zones natura 2000). Pour la protection de la santé, l'extension de ces zones tampons a pour but de limiter l'exposition pour « les femmes enceintes et les femmes allaitantes, les enfants à naître, les nourrissons et les enfants, les personnes âgées et les travailleurs et habitants fortement exposés aux pesticides sur le long terme »<sup>1</sup>. Les enjeux de santé liés à ces publics sont majeurs (troubles du développement fœtal, malformations, maladies de Parkinson, tumeurs cérébrales...) et décrits dans de nombreuses études (1-6). Et dans les négociations, ces revendications sont abondamment attaquées par les représentants des lobbys pharmaceutiques.

## Conclusion

En conclusion, les agriculteurs, s'ils utilisent beaucoup de pesticides, sont les premiers exposés, et leur famille également. Les domiciles les plus proches des surfaces agricoles sont plus

ZONES TAMPONS À RESPECTER LE LONG DES EAUX DE SURFACE		
	Pulvérisations dirigées verticalement vers le sol (grande culture, légumes, prairies, ...)	Pulvérisations autres (arboriculture, culture de houblon)
Le long des cours d'eau (classés ou non, rectifiés ou non), des étangs, des lacs, des mares et des masses d'eau artificielles.	<p>ZT minimale = 6 mètres</p> <p>Si pas de ZT spécifique → 6 mètres</p> <p>Si ZT spécifique ≤ ZT minimale → 6 mètres</p> <p>Si ZT spécifique &gt; ZT minimale → ZT spécifique</p>	
Le long des fossés de bord de route	<p>ZT minimale = 1 mètre</p> <p>Si pas de ZT spécifique → 1 mètre</p> <p>Si ZT spécifique ≤ ZT minimale → 1 mètre</p> <p>Si ZT spécifique &gt; ZT minimale → ZT spécifique</p>	<p>ZT minimale = 3 mètres</p> <p>Si pas de ZT spécifique → 3 mètres</p> <p>Si ZT spécifique ≤ ZT minimale → 3 mètres</p> <p>Si ZT spécifique &gt; ZT minimale → ZT spécifique</p>
Le long des waterings et des fossés de drainage artificiels	<p>ZT minimale = 1 mètre</p> <p>Si pas de ZT spécifique → 1 mètre</p> <p>Si ZT spécifique ≤ ZT minimale → 1 mètre</p> <p>Si ZT spécifique &gt; ZT minimale → ZT spécifique</p>	<p>ZT minimale = 3 mètres</p> <p>Si pas de ZT spécifique → 3 mètres</p> <p>Si ZT spécifique ≤ ZT minimale → 3 mètres</p> <p>Si ZT spécifique &gt; ZT minimale → ZT spécifique</p>

Dans ce cas-ci, la ZT spécifique ne s'applique que si de l'eau est présente en surface au moment de la pulvérisation

## s : pour des zones tampons efficaces

imprégnés en pesticides, surtout lors des périodes d'application et cette exposition est largement influencée par l'organisation spatiale d'un territoire. Les pesticides au sol diminuent à mesure que l'on s'éloigne d'une surface agricole, de façon linéaire, alors que la dispersion dans l'air est plus variable et aléatoire. Les écrans de protection physiques tels que les haies sont des options intéressantes pour freiner la dispersion et enrichir la biodiversité des surfaces agricoles. Un lien de causalité entre les activités agricoles et les résidus de pesticides retrouvés à domicile est difficile à faire à cause de (1) l'omniprésence des pesticides dans notre environnement et (2) le manque de données sur les usages des pesticides dans une région donnée. Enfin, nettoyer régulièrement sa maison semble réduire la contamination à l'intérieur.

### Bibliographie

1. Perera FP, Rauh V, Whyatt RM, Tang D, Tsai WY, Bernert JT, et al. A summary of recent findings on birth outcomes and developmental effects of prenatal

ETS, PAH, and pesticide exposures. *Neurotoxicology*. août 2005;26(4):573-87.

2. Van Maele-Fabry G, Gamet-Payraastre L, Lison D. Residential exposure to pesticides as risk factor for childhood and young adult brain tumors: A systematic review and meta-analysis. *Environ Int*. 2017;106:69-90.

3. Kab S, Spinosi J, Chaperon L, Dugravot A, Singh-Manoux A, Moisan F, et al. Agricultural activities and the incidence of Parkinson's disease in the general French population. *Eur J Epidemiol*. mars 2017;32(3):203-16.

4. Deziel NC, Freeman LEB, Graubard BI, Jones RR, Hoppin JA, Thomas K, et al. Relative Contributions of Agricultural Drift, Para-Occupational, and Residential Use Exposure Pathways to House Dust Pesticide Concentrations: Meta-Regression of Published Data. *Environ Health Perspect*. mars 2017;125(3):296-305.

5. Dereumeaux C, Fillol C, Quenel P, Denys S. Pesticide exposures for residents living close to agricultural lands: A review. *Environ Int*. janv 2020;134:105210.

6. C R, A M, S G, S O, G B, B V. Passive environmental residential exposure to agricultural pesticides and hematological malignancies in the general population: a systematic review. *Environ Sci Pollut Res Int* [Internet]. août 2021 [cité 3 nov 2022];28(32). Disponible sur: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34165744/>

Article complet : [https://www.canopea.be/exposition-residentielle-aux-pesticides--pour-de-zones-tampons-efficaces/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=racines-305-la-newsletter-de-canopea-773](https://www.canopea.be/exposition-residentielle-aux-pesticides--pour-de-zones-tampons-efficaces/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=racines-305-la-newsletter-de-canopea-773)

Extrait d'un article publié par Sarah De Munck de Canopea (ex IEW) le 22 novembre 2022

## Parcours d'artiste : Anna Boch à Ohain

Aujourd'hui, Keramis-Centre de la Céramique à La Louvière est devenu une formidable vitrine de la technique de la faïence et de ses dérivés depuis 1841 date de la fondation de la manufacture par Jean-François et Victor Boch. Anna Boch, fille de ce dernier, née à Saint-Vaast en 1848, manifeste très tôt des aptitudes pour la peinture. A Bruxelles, elle perfectionne son art tourné vers l'impressionnisme et devient élève du peintre Isidore Verheyden. En 1886, elle adhère au groupe avantgardiste des XX dont elle



est la seule représentante féminine.  
*Chapelle Sainte Anne, Ohain*

C'est au cours d'une balade dans les environs de la capitale, vers 1901, qu'elle découvre Ohain. Séduite par son charme et la beauté de ses

paysages, elle s'installe dans un petit hôtel rustique à l'enseigne du « Café des Montagnards » en bordure de la place communale. Elle y fait plusieurs séjours en compagnie de son frère Eugène, peintre, collectionneur et mécène comme elle et ami de Vincent Van Gogh.

De l'autre côté de la place, à proximité du bois de La Hayette, le docteur François Guillaume Delporte a fait construire en 1884 une vaste demeure dans le style éclectique de l'époque. Après son décès, la propriété est achetée en 1902 par le docteur Felix Nicolas Delpierre qui la transforme en « établissement de repos, de convalescence et de cure atmosphérique » avec toutes les commodités pour les curistes : hydrothérapie, soins divers, salon de thé, petit théâtre...et grand parc boisé pour les promenades au bon air (voir note ci-dessous).

Anna Boch souffre de rhumatismes et fréquente à plusieurs reprises ce centre de bien-être.

Définitivement conquise par le village, elle acquiert en 1911 un vaste terrain route de Renipont sur lequel elle fait construire une grande bâtisse entourée d'un jardin magnifiquement fleuri qui sera pour elle une source

d'inspiration inépuisable au cours des huit étés qu'elle y passera.



Anna Boch s'éteint à Ixelles en 1936 laissant une importante production d'œuvres pleines de charme, de poésie et de lumière.

Le 1er juillet prochain s'ouvrira à Ostende, au Mu.Zee, une exposition consacrée à cette artiste exceptionnelle. A ne pas manquer !

Note : le château de La Hyette deviendra ensuite la propriété du docteur Molhant puis un home pour enfants avant d'être acheté en 1997 par la commune de Lasne pour abriter les Services de l'Administration Communale.

Françoise Bortels



# Le retour du sanglier en Forêt de

Le sanglier est l'un des plus gros mammifères sauvages d'Europe. Il peut peser jusqu'à 300 kg. Ses larges empreintes au sol montrent, de part et d'autre des sabots, les traces des deux doigts rudimentaires, ce qui permet une reconnaissance facile de sa présence. Vivant dans les zones arborées, il recherche la quiétude et le couvert. Il se nourrit de glands, châtaignes, faines, vers et larves, rhizomes, plantes forestières herbacées ou arbustives, petits rongeurs... et a besoin de beaucoup d'eau. La forêt de Soignes représente donc un environnement accueillant pour cet animal.



## Le retour du sanglier en Forêt de Soignes

Le sanglier avait disparu de la forêt de Soignes depuis 1917. Depuis plusieurs années, il est de retour. Les premiers individus ont été repérés au cours de l'hiver 2006.

Comment sont-ils arrivés là ? Les scientifiques ont émis différentes hypothèses. Leur arrivée en forêt de Soignes peut-être naturelle en provenance de forêts proches du Brabant où ils étaient installés à la recherche de nouveaux territoires. Mais il est également possible que ce retour soit dû à une introduction clandestine volontaire. A ce stade, aucune des deux hypothèses n'a pu être tranchée. Mais ce qui est certain, c'est que les sangliers présents en forêt de Soignes sont bien des sangliers sauvages.

Le nombre d'individus pourrait augmenter dans le futur. Chaque année, les laies font plusieurs mises bas (2 à 3 selon les conditions météorologiques et l'abondance de nourriture) qui comprend de 4 à 7 marcassins. L'espèce peut donc se révéler très prolifique si toutes les conditions nécessaires à sa survie sont réunies. Etant donné la régénération naturelle de la forêt, l'actuelle politique de rajeunissement et de diversification des peuplements du massif, la forêt de Soignes devient un habitat de plus en plus favorable au sanglier. De plus, la réalisation de passages pour la faune (écoducs, écotunnels...) a permis de relier des zones de forêt autrefois morcelées par des axes routiers et ferroviaires.

## Evaluation de la population en forêt de Soignes

Il est difficile d'avoir une estimation exacte de la population de sangliers actuellement présente en Forêt de Soignes. Nous avons interrogé deux gardes-forestiers pour avoir une idée sur le sujet.

**Kevin Knevels est garde-forestier de la Donation Royale à l'Arboretum de Tervuren: Les sangliers de l'arboretum de Tervuren : de l'esprit de la forêt au touriste d'un jour.**

*En 2016, j'ai commencé ma carrière de forestier à l'arboretum géographique de Tervuren et au Bois des Capucins attenant. Ces sites sont situés entre Tervuren et Jezus-Eik qui diffère du reste de la forêt de Soignes. L'arboretum se compose d'une collection d'arbres et le Bois des Capucins de chênes indigènes comprenant principalement de vieux chênes pédonculés (Quercus robur). Au début, un seul sanglier, surnommé "Guus" fréquentait ces domaines. Guus était un grand sanglier adulte, un peu timide. Nous ne l'avons rencontré que lors d'inventaires en forêt, au cours desquelles il réagissait nerveusement et disparaissait souvent de notre vue à pas maladroits. La paix n'a pas duré longtemps car en 2018, nous avons vu émerger deux jeunes célibataires qui ont visité ces parties de la forêt de façon furtive. Apparemment, ils étaient en reconnaissance car en hiver 2019, ils sont revenus ne craignant pas de se montrer. Nous avons pu les repérer plusieurs fois par semaine pendant les travaux de gestion. Nous avons même pu les filmer à une distance de moins de 10 mètres. Ils se sont installés et nous avons constaté des dégâts croissants dans les prairies du domaine et même sur les terrains de golf voisins. Rapidement, d'autres sangliers sont venus s'installer et nous avons pu observer, sur les caméras installées pour l'observation de la faune sauvage, la première laie avec des marcassins. En raison de l'abondance de nourriture en hiver, des endroits de refuge et des hivers doux, la population a augmenté de façon exponentielle et nous avons régulièrement vu des compagnies de sangliers composées de 20 à 50 bêtes !*

*Nous pouvons donc conclure que le sanglier a trouvé sa place dans l'arboretum et s'y sent bien. L'absence de pression de chasse les rend moins craintifs et on peut les observer d'assez près même pendant la journée. Les visiteurs peuvent ainsi souvent les observer dans leur milieu naturel. Notre message est le suivant : profitez de leur présence mais traitez-les avec respect. Les sangliers sont un atout pour l'écosystème. Ce sont des animaux sauvages. Tenez-vous à distance, tenez votre chien en laisse, ne les approchez pas, et gardez votre calme. Ils en feront de même !*

## Bart Swerts, garde-forestier du triage du Rouge Cloître

*Depuis la fin de l'hiver 2022, nous avons trouvé des traces de sanglier dans la partie Bruxelloise de la forêt de Soignes, sur le territoire des communes de Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort.*

*Jusqu'à présent, sa présence reste très discrète et nous n'avons à déplorer aucun conflit avec les promeneurs de la forêt, à l'exception d'un accident sur la E411 le 27/03/22.*

*Personnellement, je me réjouis de son retour dans l'écosystème, car il enrichit la diversité à tous les niveaux.*

## Doit-on se réjouir ou craindre le retour du sanglier en forêt de Soignes ?

La présence du sanglier s'avère bénéfique à l'écologie de la forêt. En fouinant la terre à la recherche de nourriture (champignons, tubercules...), il assure la dissémination des graines et leur enfouissement ; il 'travaille' l'humus, aérant ainsi les sols forestiers. Omnivore, il mange aussi de petits rongeurs dont il régule la population. Sans compter les larves d'insectes parasites pour de nombreuses plantes, dont il s'accommode fort bien. Cependant, lorsque la nourriture se fait plus rare, le sanglier n'hésite pas à sortir de la forêt, causant des dégâts dans les champs, les prairies ou les jardins situés en lisière. Ils peuvent également constituer un danger pour la circulation routière.

La présence d'une population de sangliers en Forêt de Soignes est une bonne nouvelle pour la forêt, tant qu'elle reste dans des limites raisonnables. Elle demande donc d'être suivie.

## Gestion de la population de sangliers

Pour éviter la surpopulation et le fragile équilibre forestier du massif, les sangliers de la forêt de Soignes sont étroitement surveillés. Afin de maintenir la population à un niveau acceptable et de minimiser les dommages causés aux zones environnantes, une coopération a été développée avec les différents acteurs de la forêt : gestionnaires forestiers et propriétaires forestiers privés, secteur de la protection de la nature, secteur agricole,





## Soignes

secteur de la chasse.

La gestion de la population de sangliers en Forêt de Soignes doit se faire en tenant compte des législations (portant sur la nature et sur la chasse) propre à chaque région. Les gestionnaires forestiers ont – initié- une étude scientifique coordonnée, qui a permis de déterminer une stratégie interrégionale de gestion du sanglier en forêt de Soignes.

Des mesures concrètes et interrégionales ont déjà été prises. Ainsi, les clôtures ont été installées il y a quelques années le long du ring et de la E411 qui traversent la forêt de Soignes afin de réduire les risques d'accidents. Les mesures préventives telles que le placement de clôtures autour des parcelles sensibles aux dommages sont encouragées (golfs, jardins privés...). Des conseils pour leur mise en œuvre sont bien décrits sur les sites internet des administrations concernées. Des actions de régulation sont également organisées, hors de la forêt et des zones urbaines, surtout pendant les mois d'hiver, lorsque les zones agricoles sont dépourvues de culture. Dans certains cas, des compensations sont prévues en cas de dommages. La stratégie mise en œuvre vise à éviter d'effrayer les sangliers pour les maintenir en forêt et ainsi éviter qu'ils n'aillent causer des dégâts dans les environs.

### Que faire en cas de rencontre ?

Si vous restez sur les chemins, vous ne devriez pas rencontrer de sanglier lors de votre promenade en forêt. Farouche, l'animal évite le contact avec l'homme, préférant s'enfuir ou se cacher. De plus, il est surtout actif la nuit, à l'écart des chemins, dans les zones broussailleuses. Veillez cependant ce que votre chien n'aille pas le déranger dans ses endroits de refuge, dans le sous-bois.

Néanmoins, si vous deviez rencontrer un sanglier, restez à distance, ne vous approchez pas. N'ayez pas de comportement brusque qui pourrait l'effrayer. En effet, habituellement paisible, il n'hésitera pas à charger s'il se sent menacé ; surtout si l'animal est blessé ou s'il s'agit d'une laie qui veut protéger ses petits. Restez donc immobile, ne lui barrez pas le chemin et attendez qu'il s'éloigne.

Si vous voyez un sanglier au cours de votre visite en forêt de Soignes, signalez-le via Observations.be (<https://observations.be/>) ou via ce formulaire de contact : <https://www.foret-de-soignes.be/pratique/contact/>

Source : E-Soignes Newsletter de la forêt de Soignes Janvier 2023  
<https://www.foret-de-soignes.be/la-presence-du-sanglier-en-foret-de-soignes/#>

# Les animaux ont eux aussi une conscience : la sentience

Selon Donald M. Broom, biologiste et auteur du rapport européen de 2017 concernant « Le bien-être animal dans l'Union européenne », un être « sentient » est capable : d'évaluer les actions des autres en relation avec les siennes et de tiers ; de se souvenir de ses actions et de leurs conséquences ; d'en évaluer les risques et les bénéfiques ; de ressentir des sentiments ; d'avoir un degré variable de conscience. La sentience comprendrait au moins les 5 degrés émotionnels cités ci-dessus.

Ce mot d'origine latine, employé en anglais et qui a fait son entrée dans le Larousse en 2020 signifie qu'un être sentient est un être conscient ; il ressent la douleur, le plaisir et diverses émotions. Il a la capacité d'éprouver des choses subjectivement et d'avoir des sensations. Il a donc intérêt à éviter la souffrance. L'éthique animale part du constat que la sentience implique a minima la capacité d'éprouver douleur et plaisir.

Dans l'absolu, nous sommes tous des animaux ainsi que le plus petit des insectes. Chaque espèce possède une intelligence qui lui est propre, des émotions particulières et des moyens d'expressions variés qui parviennent parfois à interagir. Les êtres dépourvus de système nerveux central tels que les bactéries, les champignons, les plantes ne sont pas sentients.

Les humains sont des êtres sentients : nous exprimons nos émotions selon notre sensibilité individuelle : En effet, l'humain peut être soit très bavard soit taiseux. De même un merle ou une pie « bavarde » peuvent émettre de nombreux sons. Les animaux ne sont certes pas dotés de nos capacités verbales mais expriment leurs émotions autrement. Les oiseaux émettent des sons, que nous qualifions de chants car nous ne sommes pas encore parvenus à décoder leurs messages esthétiques. Le chien est capable d'exprimer de la joie de la crainte, de la peur, de la tristesse. Le monde des odeurs perceptibles par les chiens et chats a certainement ses codes, ses symboles qui nous échappent encore. De même, la signification des « chants » des baleines ou des échanges de sons entre dauphins, tous doués de « sentience », restent aussi à élucider. Nous avons tous vu

un animal porter assistance à un autre, de son espèce ou non, gratuitement, témoignant d'abnégation, de solidarité. Ainsi les éléphants s'entraident pour aider un éléphanteau en danger, et parfois même un bébé d'une autre espèce. Nombre d'animaux n'oublent jamais les traumatismes de l'abandon. Dans nos cerveaux, les émotions sont multiples et nous construisent les uns avec les autres, animaux humains et non-humains.

C'est plutôt sur notre incapacité à comprendre les animaux que nous devrions nous interroger, et non sur leur absence de ressenti, de communication ou de modes d'expression. Les animaux eux ne réagissent que sur la base d'une forte émotion : la joie, la tristesse, la colère, la peur ou encore la frustration.

« *L'enfer n'existe pas pour les animaux, ils y sont déjà !* » disait Victor Hugo, au XIXe siècle. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui alors que l'élevage intensif dans le cadre des fermes-usines, a pour objectif premier la maximisation des profits au détriment du bien-être des animaux. En effet, ces animaux d'élevage connaissent l'enfermement, la nourriture trafiquée, la sélection génétique et génomique et surtout la non-reconnaissance de leurs besoins comportementaux.

Par ailleurs l'humanisation de l'animal sauvage au travers de documentaires change les représentations que nous avons d'eux, en ôtant la bestialité propre à l'animal sauvage.

Le rôle de l'animal domestique s'est lui aussi modifié : après son entrée dans nos foyers, il est désormais considéré comme un membre de la famille mais hélas certains maîtres humains lui demandent d'adopter un comportement qui ne lui est pas naturel rien que pour le plaisir.

La sentience animale et humaine a encore beaucoup à révéler scientifiquement.

Valérie Régnier

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentience#Quels\\_animaux\\_sont\\_sentients](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentience#Quels_animaux_sont_sentients)  
<https://theconversation.com/les-animaux-ces-etres-doues-de-sentience-82777>



# Ouille..... ça pique..... !



Nous sommes souvent tentés de bannir de notre environnement tout ce qui pique : orties, ronces, houx...

Et pourtant ! Alors qu'une législation apparemment obsolète (un arrêté royal de 1987 dont nous n'avons plus retrouvé trace dans le RGP actuel) imposait encore il y a peu de supprimer tous les chardons et autres cirses... Des naturalistes se sont manifestés pour réhabiliter tous ces parias, grands hébergeurs de biodiversité.



## 230 espèces animales ont besoin du chardon !

Par exemple, le chardonneret (qui tient son nom du chardon) se nourrit des graines présentes dans les fleurs de la plante. Les chardons sont également des plantes clés pour l'alimentation en nectar des bourdons mâles.

Or de nombreuses plantes sauvages ne sont efficacement pollinisées que par des bourdons. La diminution des populations de bourdons risquerait donc d'appauvrir toute la flore sauvage.

Chez ces insectes sociaux vivant en petites colonies, les mâles mènent une



vie nettement différente de celles des reines fondatrices et des ouvrières : ils ne visitent les fleurs que pour récolter du nectar leur permettant de se nourrir et de couvrir les besoins énergétiques associés à la reproduction (parades, accouplements).



Ils ne récoltent pas de pollen contrairement aux ouvrières et aux reines ; d'ailleurs, ils ne disposent pas sur leurs pattes postérieures du dispositif (corbicule) permettant d'accrocher le pollen sous forme de boulettes et de l'emporter vers la colonie pour nourrir le couvain. De ce fait, ils ne visitent pas les mêmes ressources florales : reines et ouvrières recherchent surtout des plantes de la famille des fabacées ou légumineuses dont les trèfles ou la luzerne alors que les mâles visitent surtout les chardons.

Profitons donc de la beauté de ces fleurs... sans s'y piquer. Vous ne résisterez pas au parfum de miel du Cirse des champs ni aux poils cotonneux du Cirse laineux, au charme de la Cardère sauvage (appelée aussi Cabaret des oiseaux...) et à la beauté du chardon penché.

Pour en savoir plus : <https://www.zoom-nature.fr/rehabiliter-chardons-et-autres-parias-super-hebergeurs-de-biodiversite/>



## LES DATES DU GRAND NETTOYAGE 2023 SONT CONNUES !

Pour sa 9ème édition, le Grand Nettoyage revient au printemps !

Retenez bien les dates : il aura lieu les 23, 24, 25 et 26 mars 2023.

Toutes les informations sont disponibles sur la page internet du Grand Nettoyage !

<https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/>



**Pour nos membres qui souhaitent être informés par courriel : nous les invitons à nous communiquer leur adresse e-mail, via [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be), en y indiquant leurs nom et adresse postale.**

**Ces informations seront utilisées exclusivement par l'asbl Lasne Nature, et ne seront d'aucune façon communiquées à d'autres. Chacun pourra demander d'être retiré de cette liste, quand il le souhaite.**

**Lasne Nature se mobilise pour préserver notre environnement.**

**Nous avons besoin de votre soutien.**

Si vous ne l'êtes pas encore, devenez membre en versant votre cotisation (15 € minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

# Les œuvres du givre, l'artiste de la saison

Et voilà l'hiver, qui raccourci les jours.

Quand les températures chutent, le givre s'invite et règne sur les arbres, les contours des feuilles, comme si les reliefs devenaient plus doux.

Un fil de dentelle scintillant donne un air magique aux formes les plus simples.

Les levers et les couchers du jour offrent des tableaux aux couleurs pastel.

S'il n'y avait pas l'hiver, le printemps ne serait pas si attendu et agréable.

Pendant que la nature se repose, il est temps d'éveiller notre esprit, l'occasion de repartir à zéro, méditer, manger des plats réconfortants, porter ses pulls doux préférés, aller dormir plus tôt, cocooner.

Sans oublier de se bouger, bien couvert pour capter la lumière de l'hiver et admirer les détails de Mère Nature.

Les belles choses d'aujourd'hui nous feront de jolis souvenirs pour demain.

Et pour citer Salvatore Adamo « le sourire se porte été comme hiver; tout devient gris quand on le perd »

Belle saison à tous.

Photos et texte Christine Testaert.



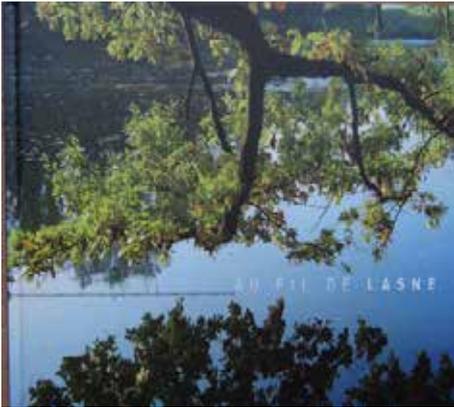


# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

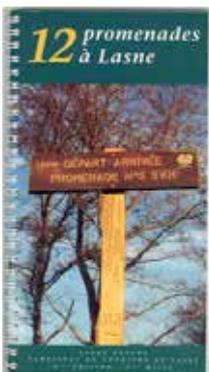
### «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 6,95 €.

## Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1  
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2  
« 15 Nouvelles promenades »

Topoguide n° 3  
« 10 Balades inédites à Lasne »

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,17 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 6,95 €.



## Nos cartes

Carte IGN au 1/10000  
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,78 €.



Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.  
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4.17 €.

## Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).



## Nos tours de cou

Tour de cou Buff «Lasne Nature»

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.  
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4.17 €.



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

**Sachets de semences**

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,78 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

## Nos tabliers

Tablier de jardinage et BBQ

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



# AGENDA

## MARS 2023

- Sam 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Sam 18  
Dim 19 **Journées Wallonnes de l'eau**  
visites guidées de la réserve du ru Milhoux. Infos et [inscription obligatoire](mailto:secretariat@lasne-nature.be) sur [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)
- Dim 26 **Promenade découverte nature**  
[Inscription obligatoire](#) - Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : [marie@bronchart.be](mailto:marie@bronchart.be)
- Jeu 30 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

## AVRIL 2023

- Sam 1 **Repair Café** de 14 h à 17 h 30. Organisation et infos au GRAM 0478 61 84 22 ou [GRAM1380@gmail.com](mailto:GRAM1380@gmail.com)
- Sam 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h 00 et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

## MAI 2023

- Ven 5  
au  
Dim 7 **La Fête des Plantes et du Jardin d'Aywiers**  
renseignements sur <http://www.aywiers.be>  
Lasne Nature sera présente sur le site
- Pas d'entretien de la Réserve du Ru Milhoux en mai pour cause de nidification**
- Jeu 25 **Réunion mensuelle de Lasne Nature**  
au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager.
- Dim 30 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h à la place Azay-le-Rideau à Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations 02 633 37 76.

## JUIN 2023 (provisoire)

- à déterminer **Entretien de la Réserve du Bois d'Épine**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, en face du 70 route de l'Etat. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78

## Vous pouvez nous contacter par téléphone ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Secrétariat :** [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be) ou 02 633 27 64

**Trésorier :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou [urbanisme@lasne-nature.be](mailto:urbanisme@lasne-nature.be)

**Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine) :** Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou [milhoux@lasne-nature.be](mailto:milhoux@lasne-nature.be)

**Cellule Mobilité :** Denise Morissens : 02 354 97 82 ou [mobilite@lasne-nature.be](mailto:mobilite@lasne-nature.be)

**Cellule Sentiers :** Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou [sentiers@lasne-nature.be](mailto:sentiers@lasne-nature.be)

**Cellule Eau, pollutions :** [eauetpollutions@lasne-nature.be](mailto:eauetpollutions@lasne-nature.be)

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be)

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 0477 635 713 ou [lozetmonique@gmail.com](mailto:lozetmonique@gmail.com)

**Cellule Plantes et Semences :** Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

**Rédaction :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Siège social :**

12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone de l'asbl : **02 633 27 64**  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

**Site internet :** [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)

 **Lasne Nature**

**Compte en banque :** POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

## Le gaspillage alimentaire

En moyenne, chaque Belge jette 345 kg d'aliments/an. Nous sommes les plus mauvais élèves de l'Europe après les Pays-Bas !

Les aliments les plus souvent jetés sont les fruits et légumes, et le pain.

Le Bureau européen de l'Environnement (eeb.org) a incité récemment la Commission à prendre des mesures pour contraindre les pays à se fixer des objectifs pour lutter contre ce fléau, ce qui serait une première mondiale ! En effet, au niveau européen, 20% de la production d'aliments sont perdus à tous les stades, avec de nombreuses conséquences néfastes pour l'environnement comme le

gaspillage des terres agricoles, l'émission de CO2 inutile, etc...

Certains pays de l'Union ont déjà pris action, tandis que d'autres s'y refusent, semble-t-il. La Belgique se situe entre les deux, ce qui veut dire en clair qu'elle ne fait pas grand-chose....

Ce n'est pas une raison pour ne pas agir chacun à notre niveau. Il est facile de trouver sur internet des conseils, et je ne vais pas en faire la liste ici. Habitant la campagne, nous avons plus de facilités que les citadins, car nous pouvons, en dernier recours, faire un compost et avoir des poules !

Il faut signaler l'existence de l'application « Too good to go » que l'on peut télécharger sur son smartphone et ainsi recevoir régulièrement des infos sur les aliments à récupérer avant destruction dans les commerces alimentaires de sa région.

NB : le bémol que je mettrais à cette action, c'est qu'il ne me paraît pas très écologique de faire le tour du Brabant wallon pour récupérer 3 croissants par ici et un chou-fleur par-là....

A tester ?

Marianne van Lennep



# La nature de mars à mai

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Epine en mars, avril et mai.



## Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)

Ces fleurs sont reconnaissables à leurs 4 pétales blancs et leurs feuilles triangulaires en cœur dont les bords sont en dents arrondies. Elles apparaissent au début du printemps.

On les identifie aussi à leur odeur d'ail lorsqu'on en froisse les feuilles.

Elles apprécient l'ombre. On les trouve donc dans les bois et les haies, et sont présentes dans nos 2 Réserves Naturelles.



## Primevère élevée (*Primula eliator*)

La primevère élevée fait partie des plantes tant attendues dans nos Réserves car elles annoncent enfin le retour du printemps.

La primevère préfère en général un emplacement mi-ombragé et une exposition non brûlante. Elle aime les sols humides et frais, les sous-bois.

Ses fleurs jaune pâle, au centre plus foncé, sont groupées en fascicules très souvent inclinés vers le bas.

Ses feuilles semi persistantes de 10-20cm de long, ovales, sont rétrécies brusquement à la base. Elles sont gaufrées et tapissées de poils doux au revers.

## Nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*)

Au repos, comme pour les autres demoiselles, les ailes de cet odonate sont placées le long du corps, contrairement aux grosses libellules (Anisoptères) qui gardent les ailes écartées. Très facile à reconnaître, la nymphe au corps de feu est essentiellement rouge avec des pattes noires.

Elle mesure environ 3 cm de long pour une envergure de 4,5 cm.

Ainsi qu'il en est pour tous les odonates,



ses larves sont aquatiques et carnivores. On trouve par conséquent les adultes près des cours d'eau, des mares et des étangs, notamment au Ru Milhoux.

On l'observe aussi bien au-dessus des eaux courantes que stagnantes avec une végétation flottante abondante. Très précoce, elle vole dès le mois d'avril et jusqu'au début du mois d'août.

Elle chasse à l'affût des petits insectes. L'accouplement a lieu de mai à août, le mâle attrape la femelle par le cou, grâce à une sorte de pince à l'extrémité de son abdomen. La femelle recourbe ensuite son abdomen pour mettre en contact son extrémité avec l'organe copulateur du mâle. Elles forment ainsi une figure en forme de cœur.



## Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*)- juv.

Ce bel oiseau que l'on a récemment affublé du vilain nom d'orite, était avant appelé mésange à longue queue.

C'est un minuscule oiseau avec une très longue queue et des petites ailes rondes, au ventre blanc légèrement rosé, à la tête blanche et grise avec une bande noire du front à la nuque passant au-dessus de l'œil. Son habitat optimal est constitué par les forêts de feuillus et de conifères, ainsi que par les parcs et les jardins, les haies et bosquets. Non migratrice, elle occupe ses sites toute l'année.

Rarement observée seule, l'Orite à longue queue passe l'essentiel de sa vie au sein d'un groupe familial qui peut compter 3 ou 4 membres au début de la saison de nidification et jusqu'à 20 ou plus après celle-ci, en automne et en hiver.

Durant leur incessante quête de ravitaillement, les bandes sont souvent accompagnées par des mésanges vraies du genre *Parus*, des roitelets et d'autres

petits passereaux forestiers. Les mœurs sociables de l'Orite à longue queue lui permettent de survivre en hiver. En se serrant les uns contre les autres le long d'une branche, le plumage ébouriffé, ces petits oiseaux perdent aussi peu de chaleur que possible.

L'orite se nourrit surtout d'insectes, de leurs larves et de leurs œufs, ainsi que d'autres petits invertébrés. Lors des hivers rudes, la mortalité est forte.



## Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)

Appelée aussi ortie jaune, cette belle fleur est visible dans nos 2 réserves de mai à juillet. On la trouve dans les sous-bois, dans des zones ombragées, sur des sols riches.

Ses feuilles sont souvent couvertes de taches argentées, tandis que ses fleurs jaunes sont disposées en verticilles, à l'aisselle des feuilles supérieures.



## Leptis bécasse (*Rhagio scolopaceus*)

Le leptis bécasse est une espèce d'insectes diptères.

Cette espèce fréquente les régions boisées et est très répandue en Europe. Il est présent dans nos 2 réserves où on peut l'observer entre mai et septembre.

Le leptis bécasse mesure de 10 à 14 mm et a le corps allongé et de longues pattes. Ses ailes sont tachetées. Le thorax est gris avec trois bandes sombres dans le sens longitudinal alors que l'abdomen est jaune brun avec des tâches noires dorsales de forme triangulaire et des tâches noires latérales et allongées.

La larve vit dans le sol, elle se nourrit de vers de terre et de coléoptères. L'adulte est prédateur et chasse préférentiellement de petits diptères.